Cfdt:

Le Ré-ActiF

Bulletin de l'Union Territoriale des Retraités de la Gironde
N° 129 de novembre 2026 Assemblée Générale Statutaire

Cfdt: RETRAITÉS GIRONDE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

ASSEMBLEE GENERALE DES RETRAITES CFDT DE LA GIRONDE
LE MARDI 24 NOVEMBRE 2026 À LORMONT

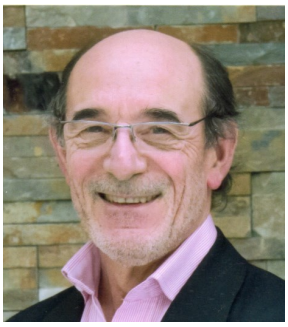
A lire dans ce numéro

EDITO p1
AG les documents p2
Projet résolution p3 à 8
Les membres du conseil p9
Les remerciements p9
Témoignage p10
Zoom sur notre activité p11
commission loisirs p12
Lieu de l'AG p12

Imprimerie Sammarcelli Eysines

téléphone UTR Gironde
06 31 34 41 94

Union Territoriale des Retraités
8 rue Théodore Gardère
33000 BORDEAUX
gironde@retraites.cfdt.fr
http://www.cfdt-retraites.fr/gironde



EDITO

Secrétaire Général
Didier GOUNET

Construire

Dans cette période inédite, notre syndicalisme retraités CFDT se déploie dans plusieurs directions.
Nous sommes solidaires avec les jeunes et les salariés, inquiets pour leur avenir, leur niveau de vie.
Nous sommes indignés par les violences extrêmes, les destructions en marge des manifestations. Elles annihilent les revendications, qu'elles soient étudiantes, salariées ou retraités.
Nous sommes revendicatifs pour défendre les retraités et personnes âgées. Augmenter les plus basses pensions, proposer des solutions pour lutter contre l'isolement et améliorer la prise en charge de leur santé, accompagner et soigner les ainés.

Avec toute la CFDT, nous exigeons des mesures de justice fiscale pour taxer les patrimoines, les héritages et les dividendes. Nous revendiquons l'évaluation, le conditionnement et le redéploiement des 211 milliards d'aides publiques aux entreprises, nécessaires au financement de notre protection sociale.
Nous voulons construire, ne pas détruire.

Construire à notre AG, tous ensemble

Le 24 novembre, à Lormont, se réunira notre assemblée générale statutaire.
A ce stade, nous sommes autour de 120 participant.es.
C'est un beau signe de vitalité et d'intérêt pour l'engagement dans un syndicalisme retraité CFDT.
Nous porterons un regard sur notre activité des trois années écoulées, nous nous projetterons sur la construction des trois années à venir. Notre précédent numéro a été entièrement consacré à cette échéance, et celui-ci très largement.
Ma plus grande fierté, à la fin de ce mandat, c'est vous toutes et tous. Vous qui êtes adhérent.es, militant.es depuis longtemps comme vous qui nous rejoignez de plus en plus nombreuses et nombreux, quel que soit votre parcours antérieur.
C'est tous ensemble que nous portons et porterons encore les valeurs du syndicalisme CFDT retraités.
A l'heure où l'on ne parle que de destructions, d'émeutes et de pillages, notre syndicat veut construire. Et nous garderons le cap.
A l'heure où il est de bon ton de pleurnicher sur la crise du bénévolat, de l'engagement, regardez bien à l'intérieur.
Notre organe directeur, le Conseil, compte 26 membres. Vous êtes 34 candidat.es pour construire l'avenir.
Alors, bienvenue dans notre aventure commune, bienvenue dans le futur du syndicat CFDT Retraités de la Gironde !

Cfdt: RETRAITÉS GIRONDE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
24 NOVEMBRE 2026
LORMONT

AG 24 novembre 2026 LES DOCUMENTS

ORDRE du JOUR

8h30 Accueil, Café

9h Ouverture de **l'Assemblée Générale statutaire**
Mise en place des bureaux de vote
Modifications statutaires

9h30 Clôture de l'AG statutaire

9h40 Ouverture de **l'Assemblée Générale ordinaire**
Présentation du rapport activité, et du rapport financier.
Interventions des 9 territoires
Vote sur l'activité
Quitus sur le rapport financier

11h00 Pause

11h15 interventions des invités (UCR, URI) *en fonction de leurs disponibilités respectives et de l'avancée de nos travaux.,*

11h45 Remerciements aux sortants
Présentation des élections au conseil, à la commission des contrôleurs aux comptes et votes

12h15 Repas (dont apéritif) - élection du conseil pendant le repas.

14h30 Proclamation des résultats des élections.

14h40 Le quizz santé de l'ASEPT, à vous de jouer!
Réunion du nouveau conseil et élection du bureau.

15h15 Présentation de la résolution d'orientation,
Débats sur les amendements retenus
Vote de la résolution

16h30 Clôture de l'assemblée générale et convivialité



Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'oubliez pas d'adresser votre pouvoir avant le 17 novembre 2026 :

- **à une personne** qui sera présente à l'AG,
- **Par courrier** : 8 Rue Théodore Gardère 33000 Bordeaux
- **Par courriel** : gironde@retraites.cfdt.fr

Modifications STATUTS « syndicat CFDT des retraités de la Gironde »

Nous avons reçu un amendement pour le statut que nous avons intégré et nous avons fait des modifications que le conseil a validées.

Changement de dénomination sur l'ensemble du statut notre UTR devient syndicat.

CHAPITRE II – CONSTITUTION

Article 5 – Organisation

Le syndicat CFDT des retraités de la Gironde n'est pas organisé en ULR. En Gironde il est organisé en territoires.

Remplacer par:

Le syndicat CFDT des retraités de la Gironde est organisé en territoires.

Le conseil pourra décider la constitution d'ULR (**unions locales de retraités),** Il s'assurera du fonctionnement dans le respect de la démocratie et des statuts du syndicat CFDT des retraités.

Des SSR **(sections syndicales de retraités)** peuvent exister avec un rôle fonctionnel dans son champ géographique.

Chaque territoire ……leurs règles de fonctionnement.

Article 10

L'assemblée générale élective se réunit tous les trois ans sur convocation du conseil. Elle peut se réunir ……...des membres du conseil.

Elle regroupe les adhérents du syndicat CFDT des retraités **à jour de leur cotisation.**

L'URI, l'UCR, l'URR sont invitées avec droit d'expression.

Bon à savoir

1. Le statut a fait l'objet d'un amendement intégré.
2. L'avant-projet de résolution a fait l'objet de: six amendements intégrés, quatre amendements reformulés, deux amendements non retenus, 1 amendement mis en débat.

Vous trouverez le projet de résolution tel qu'il sera soumis au débat et vote de notre assemblée générale le 24 novembre 2026.

Il est le résultat des travaux de l'avant-projet (publié dans notre précédent numéro), amélioré par les amendements déposés et validés par notre Conseil (organe directeur) du 15 octobre 2026.

Les ajouts ou modifications par rapport au texte initial figurent en gras, bleu italique.
L'amendement retenu figure en gras, vert italique.

PROJET DE RÉSOLUTION



Un syndicat proche de ses adhérents, engagé dans les territoires

0.0. *Les conflits se multiplient dans le monde et perturbent de façon significative l'économie mondiale.*

Le dérèglement climatique s'accentue et nous assistons impuissants à des périodes d'inondations, à des tornades destructrices, et à des évènements de sécheresse favorisants au passage les incendies et la Gironde n'est pas épargnée.

Enfin les mouvements d'extrême droite s'installent progressivement dans plusieurs pays et en France nous pouvons craindre l'arrivée du Rassemblement national lors des prochaines échéances électorales.

De ce fait, nous traversons actuellement une période d'incertitude particulièrement anxiogène, qui oblige la CFDT se positionner, ou à réaffirmer ses positions sur ces questions

0.1. Notre syndicat inscrit son action dans les orientations de la CFDT, de l'Union Confédérale des Retraités et de l'Union Régionale des Retraités Nouvelle-Aquitaine. Il agit dans la fidélité aux valeurs de démocratie, de solidarité, de justice sociale, d'émancipation et de proximité qui fondent notre engagement syndical.

0.2. Cette résolution s'inscrit dans la continuité du travail engagé lors de la précédente mandature.
Rajouter: ***Elle s'appuie d'une part sur les échanges conduits avec les équipes militantes et les adhérents de notre territoire girondin, et d'autre part sur les travaux menés dans les différentes commissions*** Ces rencontres ont confirmé une même ambition : construire un syndicat plus proche de ses adhérents, plus présent dans les neuf territoires et plus influent dans les décisions qui concernent les retraités.

0.3. Pour les trois années à venir, notre ambition s'articule autour de trois engagements qui guideront chacune de nos décisions :

- **Être proches**, en développant un syndicalisme de terrain, présent sur notre territoire, à l'écoute des adhérents.

- **Agir ensemble**, en favorisant la participation de chacun, le partage des expériences, la convivialité et la construction collective de nos actions.

- **Peser sur les décisions**, en portant les revendications des retraités auprès des élus, des institutions et de tous les acteurs de la vie locale afin d'obtenir des avancées concrètes.

0.4. Ces trois engagements constituent le fil conducteur de cette résolution. Ils traduisent notre volonté de faire vivre un syndicat utile, visible, ouvert et capable de répondre aux attentes des retraités d'aujourd'hui comme de demain.



1. ÊTRE PROCHES

1.1 Renforcer la démocratie et la proximité avec les adhérents

1.1 1 Fidèle aux valeurs de la CFDT, notre syndicat continuera à défendre la démocratie, la laïcité, l'État de droit, les libertés individuelles et collectives ainsi que la lutte contre toutes les formes de discrimination. Il prendra toute sa place dans les initiatives portées par la CFDT en faveur d'une société plus juste, plus solidaire et plus respectueuse de chacun.

1.1.2. Dans la période qui s'ouvre, plus que jamais, notre syndicat traduira sa vigilance démocratique en actions concrètes : informer et former les adhérents, combattre les idées d'extrême droite, intervenir dans le débat public et soutenir les initiatives de la CFDT.

PROJET DE RÉSOLUTION

1.1.3. Notre syndicalisme ne peut se limiter à la défense des seuls intérêts matériels des retraités. Il doit contribuer au débat public, porter des propositions et participer à la construction des politiques locales chaque fois que les conditions de vie, l'accès aux droits ou la qualité des services publics sont en jeu.

1.1.4. Notre syndicat favorisera toutes les formes de démocratie participative permettant aux adhérents de devenir acteurs de leur territoire. Il encouragera la participation citoyenne dans les communes, développera les échanges avec les élus locaux et contribuera à faire émerger des réponses concrètes aux attentes des habitants.

1.1.5. Notre présence dans les CCAS/ CIAS, le CDCA, la CRSA, les conseils de vie sociale (CVS), EHPAD, Résidence Autonomie et toutes les instances de concertation constitue un levier essentiel pour faire entendre la voix des retraités. Nous veillerons à renforcer cette présence et à mieux accompagner nos représentants.

1.1.6 Plus notre organisation sera proche des retraités, plus elle sera en capacité de défendre leurs intérêts, de porter leurs revendications et de construire avec eux des réponses adaptées aux défis de notre territoire.
Rajouter: ***En particulier, il convient de mettre en lumière les nombreuses actions des retraités au quotidien dans la vie sociale, associative, intergénérationnelle, en faveur d'une solidarité active de proximité. Chaque territoire devra tout mettre en œuvre pour garder et renouer le contact avec tous ses adhérents***.

2. AGIR ENSEMBLE

2.1 Mieux travailler, mieux militer et développer nos neuf territoires

2.1.1 Les neuf territoires renforceront leur présence locale en organisant régulièrement des réunions dans différentes communes Ce choix répond à une double ambition : faciliter la participation des adhérents et mieux connaître les réalités locales qui nourrissent notre action revendicative.

2.1.2 Les déplacements pouvant constituer un frein à la participation, le syndicat encouragera toutes les initiatives facilitant la mobilité des adhérents, notamment le covoiturage et l'organisation de transports solidaires.

2.1.3 Chaque réunion devra être un temps d'échanges, de débat, de stratégie pour mener des actions revendicatives et également de convivialité. L'accueil des nouveaux adhérents fera l'objet d'une attention particulière afin de favoriser leur intégration et leur engagement dans la vie du syndicat.

2.1.4 Les adhérents seront invités à participer activement à l'animation des réunions afin de recueillir les attentes des adhérents, d'identifier leurs centres d'intérêt. Ils pourront faire découvrir leur commune, son patrimoine, ses projets, ses services, ses associations ou les initiatives locales qui contribuent à la qualité de vie des habitants.
Ces rencontres pourront être prolongées par des visites, des découvertes culturelles ou patrimoniales et des temps de convivialité favorisant le lien social.



Réunion Porte du Médoc

2.1.5 Le syndicat encouragera les rencontres entre les animateurs de territoires afin de faire connaître les initiatives locales et de renforcer le sentiment d'appartenance à une même organisation.

2.1.6 Les comptes rendus des réunions et des initiatives locales, illustrés lorsque cela est possible, seront diffusés à l'ensemble des adhérents du territoire afin de valoriser les actions conduites, partager les expériences et donner envie de participer.

2.1.7 Le syndicat favorisera les échanges de bonnes pratiques entre les équipes. Les expériences réussies dans un territoire devront pouvoir être connues, adaptées et reproduites dans les autres secteurs lorsque cela est pertinent.

2.1.8 Notre organisation veillera à développer des méthodes de travail favorisant la participation de chacun, l'écoute et la construction collective des décisions.

2.1.9 Pour Bordeaux métropole, nous devrons envisager, dans notre plan de travail, une prise en charge spécifique.

BORDEAUX MÉTROPOLE



2.2. Former pour émanciper et agir

2.2.1 La formation constitue un levier essentiel pour développer l'autonomie des militants, renforcer leurs compétences et préparer le renouvellement de nos équipes. C'est notre point fort et il le restera.

2.2.2 Le syndicat accompagnera les responsables, les nouveaux militants et les équipes locales dans la prise de leurs responsabilités en favorisant l'accès aux formations proposées par la CFDT.

2.2.3 Une attention particulière sera portée à l'accompagnement des représentants dans les différentes instances afin qu'ils disposent des connaissances nécessaires pour porter efficacement les positions de la CFDT.

2.2.4 Le syndicat encouragera les formations consacrées à la communication, à la prise de parole, à l'animation de réunions, afin de renforcer notre capacité d'action.

2.2.5 Les échanges d'expériences entre militants constitueront également un véritable outil de formation**.** Des rencontres thématiques permettront de partager les pratiques développées.

2.3 Se développer, une priorité absolue

2.3.1 Le développement est une condition indispensable de notre capacité d'action. Notre ambition est d'accueillir davantage d'adhérents et leur donner toute leur place dans la vie de notre organisation.

2.3.2 Le syndicat développera une stratégie d'« aller vers » en renforçant sa présence, dans les forums des associations, les salons seniors, les manifestations locales et tous les lieux de rencontre des retraités.

2.3.3 Il renforcera les liens avec les syndicats de salariés afin d'améliorer le transfert des adhérents vers la CFDT Retraités. À cette fin, il sollicitera sa participation aux conseils, congrès, assemblées générales et réunions des syndicats professionnels.

2.3.4 Notre communication mettra en valeur les quatre raisons d'adhérer à la CFDT Retraités : défendre ses droits, bénéficier de services utiles, partager des moments de convivialité et agir collectivement pour transformer la société…

2.3.5 Le syndicat poursuivra le développement de partenariats avec les acteurs du territoire : ASEPT, Cézam, Complémentaire santé CFDT Retraités, Vélo-Cité, professionnels du droit, associations locales, collectivités territoriales, le pacte du pouvoir et toute structure susceptible d'apporter des services ou des réponses utiles aux adhérents.

2.3.6 Le syndicat relancera l'activité de la commission développement. Elle élaborera un programme annuel précisant les publics à rencontrer, les initiatives à organiser, les syndicats d'actifs à mobiliser et les résultats attendus en matière d'adhésions et de transferts.



2.4. Communiquer, un enjeu essentiel

2.4.1 La communication est un outil majeur de développement, de fidélisation et de visibilité. Elle doit faire connaître nos valeurs, nos revendications et les résultats de notre action.

2.4.2 Le syndicat développera une communication de proximité en valorisant les initiatives locales, les actions conduites dans les communes et les témoignages des adhérents.

2.4.3 Les territoires seront encouragés à rédiger des articles présentant leur commune, leurs actions ou leurs projets afin d'alimenter les supports de communication du syndicat.

2.4.4 Le syndicat renforcera la visibilité de son site Internet et développera sa présence sur les supports numériques afin de mieux répondre aux attentes des retraités.

2.4.5 Il développera les relations avec la presse locale par la diffusion régulière de communiqués, d'informations et de prises de position sur les sujets concernant les retraités.

2.4.6 Les supports audiovisuels, les photographies et les films seront davantage utilisés pour rendre compte des initiatives locales et valoriser l'engagement des militants.

2.5 Garantir une organisation efficace

2.5.1 La qualité de notre organisation conditionne l'efficacité de notre action. Elle repose sur le partage des informations, la transparence et la participation de tous.

2.5.2 Le syndicat traduira les orientations de cette résolution en un plan de travail partagé

2.5.3 Un bilan annuel de la mise en œuvre de la résolution sera présenté aux instances du syndicat afin d'adapter nos priorités et de renforcer l'efficacité collective.

2.5.4 En développant un fonctionnement plus participatif, plus proche du terrain et plus ouvert sur les territoires, notre syndicat se donnera les moyens de répondre aux attentes des retraités et de renforcer durablement son influence.

3. PESER SUR LES DECISIONS

3.0.1 Notre ambition est de faire du syndicat un acteur reconnu du dialogue social territorial.
Pour être entendus, nous devons être présents, visibles et force de propositions.
Notre action syndicale ne peut se limiter au constat des difficultés ; elle doit contribuer à construire des solutions avec les élus, les institutions et les partenaires locaux.

3.0.2 Les réunions des neuf territoires, les échanges avec les adhérents et les rencontres avec les mandatés permettront d'alimenter notre réflexion et de définir nos priorités revendicatives.

3.0.3 Renforcer le lien avec nos élus retraités siégeant dans les instances de la CFDT (UCR, URI, UD) est essentiel.
Leur expérience et leur regard constituent une richesse pour notre syndicat et contribuent à renforcer la place des retraités dans la CFDT.
Le syndicat refusera de mandater dans des organismes paritaires un.e retraité.e non adhérent.e au syndicat CFDT des Retraités de la Gironde

3.0.4 Lorsque la situation l'exigera, le syndicat soutiendra ou prendra l'initiative d'actions publiques permettant de faire évoluer les décisions concernant les retraités, dans le respect des orientations de la CFDT.



3.1 Santé, autonomie, accès aux soins et logement.

3.1.1 Reformuler: ***En Gironde, les difficultés d'accès aux soins concernent l'ensemble des territoires, en particulier les ruraux, mais aussi dans la métropole et autres villes***. *Les difficultés pour trouver un médecin traitant se généralisent. De plus, ces secteurs connaissent une faible densité de médecins généralistes et de spécialistes, des délais de rendez-vous importants et des difficultés pour trouver un médecin traitant.*

3.1.2 Le syndicat poursuivra son engagement en faveur d'un égal accès aux soins sur l'ensemble du territoire. Il soutiendra toutes les initiatives permettant de lutter contre les déserts médicaux et de garantir une offre de santé de proximité.

3.1.3 Reformuler : ***L'augmentation de la pratique des dépassements d'honoraires devient un élément important de l'accès aux soins. Le syndicat invitera ses adhérents à faire remonter les problèmes rencontrés. Cela pourrait alimenter des interventions auprès des représentants des usagers dans les établissements publics où les médecins pratiquent les dépassements d'honoraires dans le cadre du secteur privé à l'hôpital public.***

3.1.4 Il sera attentif au développement des maisons de santé pluriprofessionnelles, des nouveaux modes d'exercice coordonnés et des organisation innovantes favorisant l'accès aux soins, notamment pour les personnes âgées.
Reformuler : ***Nos mandatés au CDCA porteront nos revendications afin de veiller à l'application des lois sur les soins palliatifs (loi 2026-404 du 26 mai 2026 - loi Vidal) et la loi relative au droit à l'aide à mourir (loi 2026-794 du 18 août 2026)***

3.1.5 Le syndicat contribuera à faire connaître les dispositifs d'accompagnement des personnes âgées, des proches aidants et des personnes en perte d'autonomie. Il relaiera les informations utiles auprès des adhérents et des retraités.

3.1.6 En lien avec l'URR, il portera les revendications de la CFDT en faveur d'une politique ambitieuse de l'autonomie, du maintien à domicile et d'un accompagnement digne du vieillissement. La question spécifique du logement sera intégrée dans notre plan de travail.



3.2 Agir dans les territoires

3.2.1 Les communes et les intercommunalités sont les premiers lieux de mise en œuvre des politiques publiques de proximité. Le syndicat renforcera sa présence auprès des élus locaux afin de faire entendre les attentes des retraités. Pour Bordeaux Métropole nous devrons envisager une prise en charge spécifique.

3.2.2 Les représentants de la CFDT dans les CCAS, les CIAS, le CDCA, la CRSA et les autres instances de concertation jouent un rôle essentiel. Le syndicat poursuivra leur accompagnement, favorisera les échanges de pratiques et développera les temps de coordination. Reformuler : ***Nous sensibiliserons nos mandatés et nos animateurs de territoires sur la question récurrente du « non-recours aux droits.***

3.2.3 Une réunion annuelle des représentants sera organisée afin de partager les expériences, de préparer les échéances importantes et de porter collectivement les positions de la CFDT.

3.2.4 Le syndicat encouragera la constitution de réseaux d'échanges entre les représentants, notamment grâce aux outils numériques, afin de faciliter le partage d'informations et de bonnes pratiques.

3.2.5 Il veillera à renforcer la visibilité et la reconnaissance des représentants CFDT auprès des collectivités territoriales et des partenaires.

3.3 Les services publics de proximité

3.3.1 L'égalité d'accès aux services publics constitue une condition essentielle de la cohésion territoriale. Les retraités doivent pouvoir accéder facilement aux démarches administratives, aux services sociaux et aux services de santé, quel que soit leur lieu de résidence.

Il n'existe pas de recensement officiel complet des fermetures et réorganisations de services ayant eu lieu en Gironde ces 4 dernières années. Mais les territoires les plus concernés sont le sud gironde, la haute gironde, le médoc, le bassin d'Arcachon (hors la ville d'Arcachon) et le libournais rural

3.3.2 Le syndicat poursuivra son action en faveur du maintien et du développement des services publics de proximité. Il sera particulièrement attentif aux conséquences des restructurations sur les populations les plus fragiles.

3.3.3 Il contribuera à faire connaître les Maisons France Services (48 en Gironde en août 2026***),*** rajouter ***: les bus France Services*** et les services qu'elles proposent. Il participera, avec l'URR et l'URI, à l'évaluation de leur fonctionnement afin d'identifier les difficultés rencontrées par les usagers et de proposer les améliorations nécessaires.

3.3.4 Le syndicat portera une attention particulière aux questions de mobilité, de transport et d'accès aux services. Il interviendra auprès des collectivités lorsque les besoins des retraités ne seront pas suffisamment pris en compte.

3.3.5 Il agira également sur les questions liées au logement, à l'adaptation de l'habitat et au maintien à domicile afin de permettre aux retraités de vivre le plus longtemps possible dans des conditions dignes et sécurisées.

3.3.6 Conscient des conséquences du changement climatique sur la vie quotidienne, le syndicat soutiendra les initiatives locales favorisant la transition écologique, la préservation de l'environnement et l'adaptation des territoires. Il veillera à ce que ces politiques prennent pleinement en compte les besoins des retraités.

3.4 Développer les partenariats et le lien social

3.4.1 Les partenariats contribuent à renforcer l'utilité de notre organisation et à répondre aux attentes des adhérents.

3.4.2 Le syndicat poursuivra et développera les partenariats engagés avec les structures partageant nos valeurs, notamment dans les domaines de la prévention, de la santé, de la mobilité, des loisirs, de l'accès au droit et de la solidarité. MGEN Solutions, ASEPT, Cézam, avocats, Pacte du Pouvoir de vivre…



3.4.3 Il restera attentif à toute nouvelle initiative susceptible d'apporter des services utiles aux adhérents et d'enrichir notre offre syndicale.

3.4.4 Les activités culturelles, les sorties, les visites et les rencontres participent pleinement au maintien du lien social. Elles favorisent l'intégration des nouveaux adhérents et renforcent le sentiment d'appartenance à notre organisation.

Amendement retenu en débat: à rajouter
Dans ce cadre, afin de favoriser l'accès à la sortie annuelle du syndicat, une participation différenciée sera appliquée aux adhérents à faible revenu sur justificatif.
Cette mesure répond aux valeurs de la Cfdt Retraités par une solidarité inter retraités, répond à une justice sociale et favorise l'accès aux loisirs à des adhérents modestes qui ne pourraient se l'offrir autrement.

3.4.5 Le syndicat encouragera les initiatives organisées dans les territoires et favorisera leur ouverture à l'ensemble des adhérents afin de développer les échanges et la convivialité.

3.4.6 En renforçant son action revendicative, sa présence dans les territoires et ses partenariats, notre syndicat affirme sa volonté d'être un acteur reconnu, utile et influent au service des retraités et de l'intérêt général.

Conclusion

Ensemble, en mettant en œuvre cette résolution, faisons vivre le syndicat que nous voulons :

- **proche des adhérents et des retraités ;**
- **présent et actif dans les territoires ;**
- **capable de rassembler et de donner envie d'agir ;**
- **force de propositions auprès des décideurs ;**
- **résolument engagé pour défendre les droits et améliorer la vie quotidienne des retraités.**

49. Être proches, agir ensemble, peser sur les décisions : telle est notre ambition pour construire un syndicat fort, utile et reconnu, au service des retraités d'aujourd'hui et de demain.

Glossaire

ARS : Agence régionale de santé
ASEPT :Association santé éducation et prévention dans les territoires
CCAS /CIAS: Centre communal ou intercommunal d'action sociale
CDCA : Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
CRSA : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
SPDA : Service public départemental de l'autonomie
CVS : Conseil de vie sociale
UTR : Union territoriale des retraités (qui devient **Syndicat** lors de cette assemblée générale)
URR : Union régionale des retraités
UCR : Union confédérale des retraités
UD : Union départementale (interprofessionnelle)
ULR Union locale des retraités
URI : Union régionale interprofessionnelle
VSS : Violences sexistes et sexuelles

Les candidatures

Candidatures au Conseil

Le Conseil est notre organe directeur. Durant tout le mandat (trois ans) il débat, délibère et décide de notre organisation, de notre activité. Il élabore et valide nos prises de positions. Il contrôle l'activité du bureau, l'organe exécutif. Il est composé de 12 à 26 membres.

Voici la liste des 33 candidats, 14 femmes et 19 hommes, 15 nouveaux candidats. En regard de leurs noms, sont indiqués leur territoire de résidence.
Les neuf territoires sont représentés.

Nom - Prénom	Territoires	Situation
Alfos Pedro	Bordeaux	Nouveau
Antoine Bruno	Libournais	Nouveau
Baradat Patrick	Sud Gironde	Nouveau
Baudet Véronique	Sud Gironde	Nouvelle
Biensan Michel	Graves	Sortant
Bonnac Hude Bernadette	Hauts de Garonne	Nouvelle
Boucau Michèle	Porte du Médoc	Nouvelle
Bourrut Catherine	Le Bassin	Nouvelle
Coche André	Porte du Médoc	Sortant
Delavau Bernard	Hauts de Garonne	Sortant
Deluche Jean-Marie	Bordeaux	Sortant
Di domenico jean-Yves	Porte du Médoc	Nouveau
Dupont Frédéric	Bassin	Sortant
Dussol Marielle	Porte du Médoc	Sortante
Euloge Sylvie	Hauts de Garonne	Nouvelle
Gounet Didier	Porte du Médoc	Sortant
Guigli Bernadette	Graves	Sortante
Isart Christian	Bordeaux	Nouveau
Jordan Bednarski Marianne	Porte du Médoc	Sortante
Lalaude Labayle Marie-Françoise	Le Médoc	Sortante
Leservoisier Claude	Le Bassin	Sortant
Naudet Christine	Bordeaux	Sortante
Pascal de Peretti Agnès	Graves	Sortante
Rebière Patrick	Libournais	Nouveau
Rio Hélène	Bordeaux	Nouvelle
Roy Guy	Porte du Médoc	Nouveau
Salanon Marie-Jo	Hauts de Garonne	Sortante
Schadeck Christiane	Hauts de Garonne	Sortante
Sicot Georges	Haute Gironde	Sortant
Tinturier Philippe	Sud Gironde	Nouveau
Tricon Michel	Les Graves	Sortant
Valade Bruno	Libournais	Sortant
Vasseur Paul	Le Bassin	Nouveau

Candidatures des contrôleurs aux comptes

Prénom, Nom	situation
Marie-Claire Bourdonneau	Sortante

Remerciements

Après de belles années sous les couleurs de la CFDT, des militants retraités Michel Audebert, Annick Castaing, Nadine Desesbats, Bernard Fleury, Francine Itey, Marie-Christine Plessiet, Jean-Claude Reignet ont décidé de raccrocher les crampons et de quitter le conseil.
Sur le terrain, ils auront joué collectif, mouillé le maillot et donné de leur temps dans de nombreux secteurs. Grâce à leur engagement, l'essai est largement transformé : la CFDT Retraités en sort plus forte !
Toute l'équipe les remercie chaleureusement pour leur investissement, leur énergie et leur bonne humeur. C'est le début d'un nouveau match, et même s'ils rejoignent les tribunes, nous espérons les retrouver souvent au bord du terrain, lors de nos rendez-vous.
Bonne retraite de votre retraite à toutes et à tous, et merci pour ce beau match !
Dommage pour Toulouse, c'est UBB qui a gagné avec sa belle équipe CFDT !



TEMOIGNAGE d'un militant pendant les incendies

Tranche de vie d'un bénévole Cfdt du CCAS de Mios

Nous sommes mi-juillet 2026. Depuis plusieurs, jours les flammes dévorent notre massif forestier à Biscarosse, dans les Landes, qui n'est qu'à quelques kilomètres, et bien sûr à Lège Cap Ferret, dans la même communauté de commune que Mios.
Représentant CFDT au CCAS de Mios, mais également bénévole au comité des fêtes, je partage mon temps entre la préparation du festival Rock que nous organisons fin juillet, et l'aide que nous essayons d'apporter aux pompiers, déjà très éprouvés.
Nous participons à la collecte de denrées dans les commerces et aidons à la préparation des repas destinés à ces mêmes pompiers.
Ce soir, mes 69 ans commencent à peser lourd dans mes godasses. Allez encore un petit effort et au lit bien mérité !
Mince, le maire veut nous parler.
Il nous annonce qu'à 23 heures les premiers évacués de Biscarosse vont arriver pour être hébergés dans les gymnases.
Mon matelas douillet attendra encore un peu, car il faut installer les lits pliant prêtés par l'armée, ramener de la boisson et quelques victuailles d'urgences.
23 heures. Les premiers arrivent, ah ben, pas simple… Des évacués des campings, ils *sont allemands et hollandais. Malgré la fatigue, mon anglais imparfait semble apprécié.*
3 heures du mat, tout le monde est installé, ouf !
Après quelques jours à ce rythme, nouvelle information : le festival Rock est annulé par la préfecture.
J'ai mal au crâne, mais ce n'est rien par rapport aux réfugiés qui pour certains ont tout perdu.
6 heures du mat. Debout là-dedans ! Il faut remballer tout le matos du festival, et ce soir on accueille des réfugiés de Marcheprime. Une odeur de brulé plane sur Mios. C'est le cas de le dire, ça commence à sentir le brulé pour nous aussi.
23 heures je marche au radar. Nouvelle communication …on évacue tous les réfugiés de Mios vers Le Barp et La Teste car d'ici une heure Mios va être évacuée à son tour.
Là les bras m'en tombent. J'ai l'impression d'avoir 90 ans.
Le maire cherche des bénévoles qui accepteraient de rester avec un laisser passer pour venir en aide aux personnes -souvent âgées- qui ne pourront pas évacuer.
Le lendemain matin à 8 heures me voilà en mairie, affublé d'un gilet jaune - non, pas celui auquel vous pensez - mais un gilet siglé bénévole de la commune.

Et me voici pendant trois jours, arpentant les rues presque désertes pour porter les médicaments récupérés en pharmacie, fermée au public, pour madame X, pour distribuer à madame Y, dont le frigo est vide, une pizza gracieusement offerte par le restaurateur.
Et après cela me voici avec une liste d'adresses, où je dois aller nourrir les animaux qui n'ont pas été évacués.
Là je me suis fait des nouveaux potes sur Mios : une tortue, des moutons, un âne, des canards, des chats en pagaille… « Et n'oubliez pas de ramasser les œufs si mes poules ont pondu et mangez-les ils seront tout frais ». bien sûr monsieur…
En vaquant à ces occupations j'ai l'oreille attentive en direction de l'autoradio de la voiture de service de la commune. Enfin une bonne nouvelle. Les incendies sont contenus, les réfugiés des différentes communes vont pouvoir regagner leurs domiciles, sauf pour ceux qui hélas ont tout perdu.

Quelques jours plus tard, le Maire, réunit tous les bénévoles qui ont œuvré, dans cette période oh combien difficile, avec les pompiers de Mios, la police municipale…
J'ai la tête qui tourne un peu Serait-ce dû à la fatigue des jours précédents, ou au punch ?

Quoi qu'il en soit, je suis fier de pouvoir affirmer que lorsqu'on est militant CFDT, la solidarité on sait ce que c'est.



Retour à Bordeaux

Du 22 au 26 juin derniers, le palais 2 l'Atlantique, à Bordeaux-Lac était le théâtre du congrès confédéral de la CFDT. Nous y étions, motivés et actifs, malgré cette période caniculaire.
Un congrès confédéral, c'est un congrès qui regroupe près de 3.000 personnes, salariées et retraitées.
Ce sont des militant.es et responsables syndicaux venant de toute la France, des outre-mer, et des invités internationaux.

Et nous, là-dedans ? Nous étions présents à deux titres.

D'une part, avec notre délégation, laquelle était composée de deux délégué.es, Agnès Pascal de Peretti et Jean-Marie Deluche. Le nombre de délégués de chaque syndicat est fonction de son nombre d'adhérents. A eux deux, ils ont représenté près de 840 adhérent.es, une sacrée responsabilité. Porteurs de 35 mandats de vote, ils ont suivi assidûment les travaux, pendant toute la semaine. Une sacrée gageure.

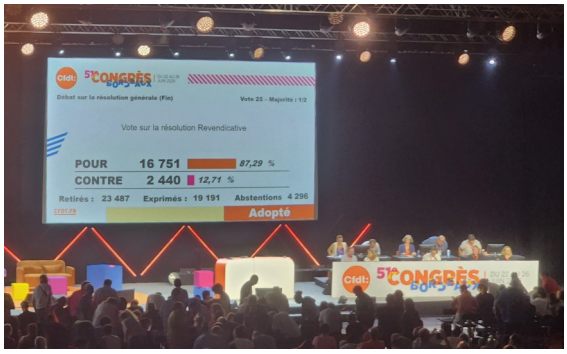
D'autre part, avec nos bénévoles retraités girondins, une quinzaine de militant.es -sur un total de près de 300- qui n'ont pas ménagé leur investissement au service des congressistes, afin que tout se déroule dans les meilleures conditions. Une sacrée volonté ! Présents dans la salle plénière, dans les différents espaces, sur le stand de l'Union confédérale des retraités, à l'extérieur des bâtiments, leur dévouement a été salué chaleureusement par tous les congressistes.



Les textes présentés au congrès

Le rapport d'activité, sur les quatre années passées, a fait l'objet de xxx interventions de délégués. Pour la Gironde, Agnès Pascal de Peretti a mis l'accent sur la complémentarité du syndicalisme retraités avec celui des salariés. A la fois sur les sujets tels les retraites, mais aussi sur le terrain, au moment des manifestations par exemple. Elle a souligné la capacité de notre organisation à agir collectivement et à faire vivre la solidarité entre les générations, un atout majeur.

« Plus que jamais, nous affirmons que les retraités sont une ressource pour la CFDT. Ils apportent leur expérience, leur disponibilité, leur expertise et leur énergie. Ils participent à la transmission des valeurs syndicales et au renforcement de notre action collective ».
Elle a également attiré l'attention du congrès sur deux préoccupations majeures pour les retraités : l'accès aux services publics et l'accès aux soins.
La résolution revendicative, feuille de route de toute la CFDT pour les années à venir, que nous avons soutenue, a été adoptée à plus de 87 %
Dans la résolution interne, parmi les points en débat, figurait l'augmentation du montant des cotisations. Pour les retraités, il s'agissait de passer de 0,50 % à 0,70 % du montant des pensions de retraite. Nous y étions favorables, mais le congrès, majoritairement, a refusé l'augmentation des cotisations, des salariés comme des retraités.
La résolution interne a été adoptée à plus de 83 %



Pour aller plus loin, visiter le site CFDT : www.cfdt.fr



Pour notre AG, le territoire des Hauts de Garonne nous accueille

Lormont est une commune située sur la rive droite de la Garonne et fait partie de Bordeaux Métropole.
Cette ville possède un patrimoine historique intéressant, avec son vieux bourg, ses monuments et ses paysages qui offrent de belles vues sur la Garonne. Elle est également connue pour ses espaces verts, notamment le parc de l'Ermitage, apprécié pour ses promenades et son cadre naturel.
Lormont est une ville dynamique qui dispose de nombreux équipements, de commerces, d'écoles et de transports en commun facilitant les déplacements vers Bordeaux. Elle allie ainsi histoire, nature et vie urbaine. Lormont compte environ 25 769 habitants en 2026.
C 'est une commune qui a su évoluer tout en conservant une partie de son identité historique et naturelle.

ZOOM sur notre activité

Les retraités en vadrouille : d'Aubeterre au château de Chalais, une journée royale !

Il était 7 heures du matin à Lormont. Une heure où certains rêvent encore de leur oreiller, mais pas pour nos **50 retraités, prêts à partir à l'aventure !**
Direction Aubeterre-sur-Dronne pour une journée placée sous le signe de la découverte, de la convivialité et de la bonne humeur.
Dans le bus, les conversations allaient déjà bon train, entre les souvenirs, les plaisanteries et les nouvelles des uns et des autres



Aubeterre, un village plein de charme… et quelques montées !

À l'arrivée, place à la découverte de l'un des plus beaux villages de France.

Ses ruelles pittoresques, ses vieilles pierres et son charme authentique ont séduit nos visiteurs.

Bien sûr, il a fallu arpenter quelques ruelles et affronter quelques montées. Mais nos retraités ne se sont pas laissé impressionner ! On prend le temps d'admirer, de discuter, de faire des photos… et de souffler un peu si nécessaire !

L'église troglodyte est comme invisible de l'extérieur. Impossible d'en faire le tour, elle est taillée dans la falaise et l'accès ressemble plutôt à une grotte préhistorique. Impressionnant!

Au château de Chalais : un déjeuner de châtelains !



Après cette matinée de découvertes, direction le **château de Chalais**, où nous attendait le repas !

Dans ce cadre historique, nos 50 convives ont pu se sentir comme des châtelains le temps d'un déjeuner. Il ne manquait plus que les domestiques en livrée et les carrosses à la porte ! Autour de la table, les conversations et les rires ont accompagné ce moment de convivialité. Après tout, visiter les vieilles pierres, c'est bien, mais reprendre des forces, c'est essentiel !

La visite du Château Un lieu chargé d'histoire magnifiquement meublé par des collections incroyables témoignage des 600 ans d'histoires qu'il a traversé.

19 heures : retour à Lormont, des souvenirs plein la tête !

Un grand merci aux organisateurs et à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Cette sortie nous rappelle que la retraite, ce n'est pas rester dans son fauteuil : c'est profiter de la vie, découvrir de nouveaux endroits et partager de bons moments entre amis.

La preuve est faite : à la retraite, on sait se lever tôt, visiter des châteaux et faire honneur au repas !

Comment se rendre à la salle Brassens-Camus dans le Complexe socio culturel ?





accès par la rue Michel Montaigne en voiture, rue Henri Dunant à Lormont

moyens de locomotion

- **Le tram A** (descendre à la Gravière) puis 480 m à pieds pour arriver à la salle.
- **Liane :** 32

Les places de parking sont gratuites et à proximité de la salle.

Pour le covoiturage , contacter le syndicat au 06 84 92 27 10

Et les autres



Pour les plus courageux.es